



FIN DES TRAVAUX Route de Cugand





L'ACTUALITÉ MUNICIPALE

Les médailles des vœux 2008

Le 5 janvier dernier, à l'occasion de la dernière cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire, Bernard Bourmaud a remis la médaille de la ville à quatre Clissonnais.

Tout d'abord il a récompensé Jean Gauthier, donneur de sang exemplaire qui a déjà fait 200 dons ! A cette occasion, il en a profité pour sensibiliser les jeunes à l'importance des dons.

Ensuite, deux figures importantes du paysage associatif de notre cité ont été médaillées. Messieurs Armand Gouraud et Philippe Richard qui œuvrent pour l'Association Histoire et Patrimoine ont été félicités pour le travail effectué, notamment ces trois dernières années pour des expositions à l'Espace Saint-Jacques.

Enfin, le célèbre compositeur et musicien Bob Destiny a été décoré pour l'ensemble de sa carrière et de son œuvre musicale qu'il a su faire partager avec beaucoup d'enthousiasme.



Vie municipale 3



Inauguration de la route de Cugand

Bilan des actions avec les scolaires

Associations 11



Parcours du Coeur 2008

Concert de l'AOCV

Rétrospective 14



10ème anniversaire du concours d'écriture de la St-Valentin

Brèves 14

Etat civil 16

Agenda - détente 17

Les prochaines élections

Votre prochain rendez-vous électoral aura lieu **Dimanche 9 mars** au Complexe Sportif du Val de Moine ou au Gymnase Cacaault. Afin de connaître votre bureau de vote, regardez sur votre carte électorale. Attention, il n'y aura qu'un seul tour à Clisson.

Clisson Magazine
Revue municipale d'information
Tirage 3400 exemplaires

Directeur de la Publication
Bernard Bourmaud - Maire

Directeur Adjoint de la Publication
J.M. Busson - Adjoint à la Communication

Rédaction
Audrey Chichet - Service de la Mairie

Conception - Réalisation
Régie publicitaire
Imprimerie Baudry - Clisson
Carole Fredet - Françoise Brossard

Distribution - La Poste

Dépôt légal - Février 2008

Hôtel de Ville
B.P. 19117 - 44191 Clisson Cedex
Tél. 02 40 80 17 80 - Fax. 02 40 80 17 66
Courrier électronique : contact@mairie-clisson.fr

Crédits photos :
Mairie de Clisson - Office de tourisme de la Vallée de Clisson

"La reproduction même partielle des articles et des illustrations parus dans les revues est interdite"



Ce magazine est imprimé sur papier recyclé avec une encre végétale.

La distribution du magazine municipal se fait par la poste. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler et vous le procurer à la Mairie.

Nouvelle directrice de l'hôpital Pierre Delaroche

Madame Bossard-Durand, vous venez de prendre la direction de l'hôpital Local, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis originaire de Vendée, mais depuis ma nouvelle mutation, je suis venue habiter à Clisson. Auparavant j'étais Directrice Adjointe en charge du service économique et logistique de deux maisons de retraite en Vendée, et plus précisément à Saint-Fulgent et à la Chaize-Vicomte.

Qu'est ce qui vous a donné envie de prendre la direction de l'hôpital Local Pierre Delaroche ?

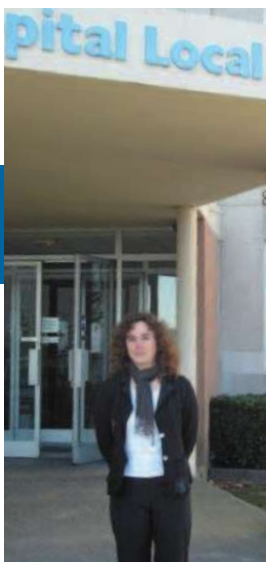
Je suis venue à Clisson, car j'ai été formée dans un hôpital local et cela m'avait beaucoup plu, ce paramètre m'a séduite, tout comme l'évolution de carrière. De plus, le projet de restructuration de l'hôpital est un dossier intéressant.

Justement, cette restructuration est l'un des principaux dossiers de l'hôpital pour cette année 2008, pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Le principal projet qui va voir le jour cette année, c'est la restructuration de l'hôpital ; elle consiste en une extension. En effet, deux branches supplémentaires vont compléter le bâtiment actuel, ce qui permettra de transformer les chambres qui jusqu'à présent accueillait 2 à 3 lits, en chambres individuelles. Le but de cette transformation est d'améliorer l'accueil et la prise en charge des patients.

Ce qui m'apparaît aussi très important avec cette future restructuration, c'est l'amélioration de l'environnement pour les agents, ce qui contribue à la qualité du travail.

Actuellement on compte 120 lits à l'hôpital ; après les travaux qui devraient débuter dans le courant du 1^{er} semestre 2008, il accueillera toujours le même nombre de lits, mais dans des chambres individuelles. Clisson Mag. vous informera de l'évolution de cette restructuration tout au long des travaux.



NOUVELLES EMPLOYÉES DE LA VILLE

→ ACCUEIL À LA POPULATION

Odile Tanneur est originaire de Bretagne et a voulu se rapprocher de sa région après 23 ans passés en région parisienne.

Précédemment ses fonctions étaient similaires à celles qu'elle exerce dorénavant à Clisson. Elle dirige les Affaires Générales du service Accueil à la population, l'Etat Civil et tout ce qui concerne les élections.



Odile Tanneur occupe désormais un poste à temps plein, vous pourrez donc la rencontrer en mairie.

→ MOYENS DES SERVICES

Céline Guyon est arrivée le 2 janvier 2008 suite au départ en retraite de Maryvonne Perraud.



Pendant près de 9 ans, elle a travaillé au secrétariat général de la Mairie de Vertou.

Elle occupe un poste à temps plein où elle est chargée de s'occuper, entre autres, des comptes rendus de commissions et des assemblées.

Un médecin coordonnateur à la Résidence Jacques-Bertrand

Le Docteur Florence Delamarre-Damier travaille sur 6 communes du vignoble, elle est Gériatre et Médecin Coordonnateur à la Résidence Jacques Bertrand, 4 heures par semaine.

Créée par la mise en place des conventions tripartites par décret du 26 avril 1999 relatif à la gestion budgétaire et comptable des établissements de soins pour personnes âgées, la fonction de médecin coordonnateur répond à l'objectif de santé publique d'une



meilleure prise en charge de résidents en Maison de retraite.

Le médecin coordonnateur n'est pas et ne se substitue pas au médecin traitant ; il met en place des protocoles pour améliorer la prise en charge des personnes âgées.

On peut définir ses fonctions en 12 points :

- Elabore, avec le concours de l'équipe soignante, le projet général de soins, s'intégrant dans le projet d'établissement, coordonne et évalue sa mise en œuvre ;
- Donne un avis sur les admissions des personnes à accueillir en veillant notamment à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'institution ;
- Organise la permanence des soins et la coordination des professionnels de santé salariés et libéraux exerçant dans l'établissement ;
- Évalue et valide l'état de dépendance des résidents ;
- Veille à l'application des bonnes pratiques gériatriques, y compris en cas de risques sanitaires exceptionnels et formule des recommandations ;

- Contribue à la mise en œuvre d'une politique de formation et participe aux actions d'information des professionnels de santé exerçant dans l'établissement ;

- Elabore un dossier type médical et paramédical et veille à sa bonne utilisation ;

- Etablit un rapport annuel d'activité médicale, retraçant notamment les modalités de prise en charge des soins et l'évolution de l'état de dépendance des résidents ;

- Donne un avis sur le contenu et participe à la mise en œuvre de la ou des conventions conclues avec des établissements de santé au titre de la continuité des soins ;

- Collabore, le cas échéant, à la mise en œuvre de réseaux gériatriques coordonnés, et d'autres formes de coordination prévues ;

- Lutte contre les infections nosocomiales.

Le rôle du médecin coordonnateur pourrait également se définir comme celui de conseiller technique du directeur de la Maison de Retraite.

Visite de la Vice-présidente du Conseil Général



Le 30 janvier dernier, Madame Verchere, Vice-présidente du Conseil Général, chargée de l'environnement, et Monsieur Duboscq sont venus à Clisson afin que leur soient présentés tous les chantiers entrepris dans le cadre du Contrat de Territoire.

Les contrats de territoire

Le département de la Loire-Atlantique compte 221 communes, réparties dans 59 cantons. Rurales ou urbaines, elles ne présentent pas toutes le même potentiel initial de développement. La mission que s'est fixée le Conseil Général consiste à atténuer ces écarts. Le contrat de territoire s'inscrit directement dans cette volonté d'équilibrer les territoires.

Ces contrats permettent d'orienter les aides et de mieux cibler les besoins en fonction des réalités des territoires et de leurs projets. L'objectif principal ? Aider plus particulièrement les territoires à faible ressource, d'où le principe d'une enveloppe modulée par un indice de solidarité.

Les contrats de territoires sont principalement l'occasion d'échanges et de réflexions pour un développement adapté aux réalités locales. Ainsi, les territoires sont invités à proposer tout projet structurant qu'ils estiment prioritaires.

Les projets d'investissements retenus dans les contrats de territoire portent sur les thématiques suivantes :

- Les équipements et services aux personnes (les équipements culturels ; le soutien à la lecture publique ; le développement des pratiques sportives ; les aides en faveur de l'Habitat pour tous ; l'accueil des gens du voyage)
- L'environnement (les politiques en faveur de l'eau ; l'assainissement ; l'hydraulique ; l'élimination des déchets ménagers)
- Le développement économique et touristique
- Les infrastructures et réseaux (les alternatives à la route en matière de développement durable)

Pour la Communauté de communes de la Vallée de Clisson il s'agit de :

- préserver l'environnement,
- développer l'économie et le tourisme

La Vallée de Clisson partage le projet de développement du Pays du Vignoble nantais et participe à ce titre à la stratégie adoptée dans le cadre de sa Charte de développement. La réflexion partagée entre les douze maires de la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson a fait ressortir le souhait de mettre l'accent, pour les 3 années à venir, sur l'environnement. Ainsi, les actions menées au titre de la politique des déchets porteront sur une réduction à la source (mise en place de composteurs et accompagnement pédagogique des habitants).

Conforme aux priorités départementales, le projet présenté s'articule autour des grands axes suivants :

- Préserver l'environnement ;
- Soutenir le développement économique et touristique ;
- Développer les équipements et les offres de services aux personnes ;
- Améliorer les infrastructures et réseaux.

Avancée des travaux de l'ancien champ de foire

Le permis de construire du cinéma «Le Connétable» a été déposé en date du 1^{er} Février 2008.

Il s'agit d'un établissement de 514 fauteuils répartis en 3 salles. Il se situe à proximité immédiate des bureaux en cours de construction. La procédure d'instruction de ce dossier est complexe.

Après avoir obtenu, à l'unanimité, le visa de la commission départementale d'équipement cinématographique, il s'agit, désormais, d'obtenir les autorisations au titre des réglementations d'urbanisme, de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

En tout état de cause, la durée maximale d'instruction est de 6 mois à compter du dépôt du dossier.





TRAVAUX

Afin de faire suite au programme de travaux d'assainissement, des collecteurs spécifiques aux eaux usées en provenance des habitations et des eaux pluviales issues des gouttières, seront posés rue Jean Prigent dans le courant du premier trimestre 2008.

Ces travaux seront également l'occasion de requalifier la voirie. A l'occasion d'une réunion d'information qui s'est déroulée fin décembre dernier, riverains et élus ont pu discuter et échanger leurs idées sur les futurs travaux de cette voie.

En effet, ce projet permettrait de scinder distinctement l'espace piéton de la route, au vu de l'étroitesse de cette rue, une circulation à sens unique pourrait être envisagée.

Inauguration route de Cugand

Comme annoncé en 2001, la Mairie s'était engagée à répondre aux inquiétudes des riverains de la route de Cugand.

Il était urgent de faire face à l'insécurité routière alarmante, générée ces dernières années par une croissance continue du trafic automobiles et poids-lourds.

La route de Cugand, de part sa configuration, ne faisait qu'amplifier ce phénomène : rappelez-vous une ligne droite d'environ 1 km sectionnée uniquement à sa moitié par un carrefour à feux.

Aucun stationnement n'était matérialisé exposant les piétons face à une vitesse excessive des véhicules.

L'ensemble des élus a proposé un projet d'aménagement en concertation avec les riverains de l'association de la route de Cugand, projet qu'il a fallu défendre par la suite, auprès du Conseil Général, car la voirie est gérée par le département.

C'est donc un chantier au budget conséquent que le Maire se devait d'honorer, car il n'était nullement question de traiter la surface et laisser en état les réseaux des fluides et les réseaux d'énergie.

C'est pourquoi, une réflexion complète fut menée de bout en bout de la conception. Un chantier complexe à mettre en œuvre également ; pas moins de 2 syndicats, 2 bureaux d'étude et 7 entreprises furent nécessaires à l'exécution des travaux. Autant d'intervenants à gérer sur un planning de seulement 10 mois. Certes, cela a pu paraître, pour certains, long et contraignant.

C'est pourquoi la Ville de Clisson tient à remercier l'ensemble des riverains, les premiers concernés, pour leur compréhension, leur amabilité, le fait d'avoir su composer avec une zone de chantier permanente, en face de leur propriété.

Les techniques mises en œuvre : réseaux d'assainissement à près de 3 mètres de profondeur, une artère d'éclairage public dite « intelligente » ; chaque lampadaire étant équipé d'un micro processeur qui calcule automatiquement la durée moyenne de la pénombre et bien d'autres techniques tout aussi novatrices.

Que cela soit du réseau interdépartemental d'eau potable, ou d'un simple plot en verre rétro réfléchissant pour guider l'automobiliste, tout a été pensé, pour répondre et servir les usagers de la route de Cugand.



Inauguration de la chaussée du pont de la ville

Les travaux de la chaussée du Pont de la Ville se sont achevés le 20 décembre dernier. Lors de l'inauguration, toutes les personnes concernées par ce projet ont pu admirer la belle réalisation de l'opération.

Celle-ci avait nécessité au préalable des études, une réunion publique, une concertation avec les riverains et la ville de Clisson, mais aussi l'architecte des bâtiments de France, le conseil supérieur de la pêche, le service maritime et de navigation, sans oublier les associations utilisatrices de la chaussée.

Ce projet a été conçu en fonction du schéma d'aménagement et de gestion des Eaux (SAGE) et de la loi sur l'eau.

Les travaux ont permis de stabiliser les fondations, de supprimer les anciens vannages, de créer une rampe de remontée des canoës, une passe à poissons, un ponton et installer une passerelle pour le kayakiste à mobilité réduite.





ESPACES VERTS

Paillage drainant pour les magnolias grandifloras de l'esplanade Klettgau

Depuis l'automne dernier dix-sept magnolias grandifloras ont été plantés sur l'esplanade de Klettgau.

En début d'année 2008 et après le tassement naturel de la plantation, un système drainant d'entourage d'arbres va être mis en place.

Ce système composé de granulats de bois et de ciment respecte l'aspect paysager et assure le passage des piétons ainsi que celui des personnes à mobilité réduite.

BILAN DES ACTIONS AVEC LES SCOLAIRES

Tout au long de l'année, le service «Espaces Verts» de la Ville de Clisson organise différents travaux à but pédagogique destinés aux élèves de la région. Cette initiative permet de sensibiliser les jeunes tant aux différents métiers possibles de ce secteur qu'à l'environnement.

■ En juin

A l'occasion des «rendez-vous aux jardins» environ 300 élèves des écoles primaires et maternelles de Clisson sont passés au jardin médiéval

Le service «Espaces Verts» leur proposait 3 ateliers pour découvrir les odeurs, le toucher et le goût des plantes médicinales

■ En octobre

En lien avec le lycée de Briacé, les services de la ville ont permis aux élèves d'une classe de 1^{ère} STAV (science technique agricole et viticole) de découvrir plusieurs métiers liés à l'environnement. Une visite a été faite au centre technique municipal au sein du service «Espaces Verts» pour leur expliquer leur travail au niveau communal. A cette première visite a succédé celle de la Garenne Valentin et de ses coteaux pour aborder la gestion différenciée et le plan communal de désherbage.

■ En novembre

15 élèves de la classe de 3^{ème} à option professionnelle du collège Immaculée-Conception partent régulièrement à la découverte des entreprises afin de trouver le chemin de leur orientation. Dans ce but, 2 rencontres ont été faites avec la responsable du service espaces verts afin de présenter le travail du service.

■ En décembre

Une classe de BTS Technico commercial du lycée Charles Péguy et une classe de seconde professionnelle «production horticole» du Lycée de Briacé ont effectué avec l'appui du service espaces verts et de l'ACAC des décorations de Noël sous les halles (guirlandes et suspensions), qui ont égayé les rues de notre jolie cité.



Tous les formulaires en ligne !

N'oubliez pas que vous pouvez faire toutes vos démarches administratives grâce au site internet de Clisson :

Pour chacune des opérations que vous effectuez, nous vous indiquons le service compétent, qui traitera votre dossier et que vous pouvez contacter pour tout besoin de renseignement. Demande d'intervention des services municipaux :

- Déclaration de chien de première et deuxième catégorie
- Demande d'acte d'état civil - Mariage
- Demande d'acte d'état civil - Naissance
- Demande de copie d'acte de décès
- Demande de livret de famille
- Demande d'autorisation temporaire de débit de boissons
- Demande de location de salles municipales
- Demande de rendez-vous avec un élu
- Demande d'autorisation de stationnement pour un déménagement

Grâce aux téléformulaires disponibles sur notre site, vous pouvez faire vos démarches auprès de nos agents, sans vous déplacer, très simplement et en toute sécurité.

Les 3 étapes pour réaliser votre demande en ligne : je remplis ma demande, je la confirme, je reçois mon accusé d'enregistrement

1. Je remplis ma demande

Première étape : vous remplissez les champs du formulaire.

Afin de vous faciliter la saisie, vos informations sont à renseigner bloc d'information par bloc d'information.

Une fois le bloc renseigné vous cliquez sur le bouton «poursuivre» en bas de votre formulaire pour passer automatiquement au bloc suivant.

Vous pouvez revenir à tout moment sur un bloc d'information en cliquant sur le bouton «revenir» en bas de votre formulaire.

Une fois que le formulaire est dûment complété, vous passez automatiquement à l'étape suivante.

2. Je confirme ma demande

- Vous validez les informations saisies dans le formulaire

Une fois que votre formulaire a été dûment complété, vous accédez à l'écran de récapitulatif de votre demande.

Il s'agit de valider et de confirmer les informations que vous avez renseignées dans le formulaire en ligne avant qu'il soit envoyé à nos agents administratifs pour instruire votre dossier.

Pour corriger ou supprimer une information, saisissez les modifications à faire dans les champs à corriger.

Vous pouvez corriger votre formulaire autant de fois que vous le souhaitez.

Une fois que vous aurez validé votre demande, cliquez sur le bouton «Poursuivre» situé en bas de votre formulaire.

- Vous indiquez le mode d'envoi de votre accusé de réception

Dès que nos agents auront reçu votre demande en ligne, ils vous enverront un

accusé de réception pour vous prévenir qu'ils ont bien réceptionné votre formulaire et qu'ils vont instruire votre dossier.

Vous devez, à cette étape de votre démarche en ligne, confirmer le mode d'envoi par l'agent administratif de l'accusé de réception : par courriel ou par courrier.

Pour chacun des choix, nous vous demandons de confirmer ou de modifier l'adresse électronique et/ou l'adresse postale à laquelle vous souhaitez recevoir l'accusé de réception.

Nous indiquons par défaut les informations que vous avez préalablement renseignées dans le bloc de «Coordonnées du demandeur» pour vous éviter de saisir deux fois les mêmes informations.

Une fois que vous avez dûment renseigné cet écran, cliquez sur «poursuivre» situé en bas de page.

3. Accusé d'enregistrement

1. Recevez et conservez votre numéro de dossier

Votre demande a bien été enregistrée. Elle a été envoyée à nos agents.

Le numéro de référence de votre dossier apparaît à l'écran.

Conservez le ou imprimez cette page pour le mémoriser.

Il vous servira à :

- demander à un agent l'état d'avancement de votre dossier ou tout type d'informations sur votre demande

- vérifier qu'il s'agit bien de la réponse à votre demande quand vous recevrez d'un agent la réponse par mail ou par courrier d'accusé de réception et de traitement de votre demande en ligne.

Pour imprimer un récapitulatif de votre demande en ligne et en conserver un justificatif, cliquez sur le bouton «Poursuivre» en bas de votre formulaire.

2. Imprimez le récapitulatif de votre demande en ligne

Vous accédez à un imprimé récapitulatif de votre demande.

Imprimez cette page et conservez-la pour en garder un justificatif.

L'impression terminée, vous pouvez cliquer sur le bouton «Quitter». Votre session est terminée. Un nouvel écran vous le confirme. Votre demande a été envoyée à nos agents. Dès qu'elle sera prise en compte, vous recevrez un accusé de réception confirmant que votre dossier va être en cours d'instruction et de traitement.

Une réponse vous sera envoyée par le mode que vous avez choisi pour vous instruire de l'aboutissement de votre démarche ou de sa poursuite, par une prise de rendez-vous si nécessaire.



ENFANCE



Serge Poignant à l'école Sainte-Famille

Le Parlement des enfants réunit chaque année, depuis 1994, 577 enfants élus par leurs camarades de classe pour représenter l'ensemble des circonscriptions législatives de métropole et d'outre-mer. Il s'agit d'offrir aux écoliers scolarisés en cours moyen deuxième année (CM2) une leçon d'éducation civique «grandeur nature», en leur proposant de découvrir la fonction de législateur et de l'exercer le temps d'un Parlement des enfants. Ils sont, à cet effet, invités à rédiger, sous la conduite de leurs instituteurs qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique. Ils sont ensuite conviés à venir siéger au Palais Bourbon pour se prononcer, par un vote solennel, en faveur de celle des propositions de loi sélectionnées qu'ils jugeront la meilleure. Le «Parlement des enfants» s'étend sur toute la durée de l'année scolaire. Les

classes intéressées font acte de candidature auprès des services du ministère de l'éducation nationale. Les inspecteurs d'académie, de chaque région, choisissent les classes qui participeront au Parlement des enfants. Lors de la sélection départementale pour l'année 2008, la classe de CM1-CM2 de Mme Lemaitre de l'école Sainte-Famille a été retenue pour participer à cette opération. Aussi les élèves de cette classe vont devoir rédiger deux questions (une au ministre de l'Education Nationale et une au Président de l'Assemblée Nationale) ainsi qu'une proposition de loi sur l'un des deux thèmes suivants :

- l'éducation à l'environnement pour un développement durable
- les droits de l'homme.

Plusieurs temps forts ont été prévus pour conduire cette activité pédagogique, notamment l'après-midi du 11 janvier dernier où le député Monsieur Serge Poignant est venu leur expliquer son rôle de député et comment fonctionne le Parlement.

En mars, tous les élèves ont pu visiter l'Assemblée Nationale.

Enfin au mois de juin, le «Parlement des enfants» se réunira à l'Assemblée Nationale avec l'élève titulaire désigné par la classe.

Il fait bio dans mon assiette

Tous les mois le restaurant scolaire de l'école Jacques-Prévert servira des repas composés d'aliments issus de l'agriculture biologique aux 350 élèves restant manger à l'école le midi.

Pour le plus grand plaisir des enfants qui reconnaissent avec un magnifique sourire qu'ils mangent bien à la cantine, il a été décidé par les élus locaux que les enfants bénéficieront de ce type de repas.

En collaboration avec les enseignants, cette démarche se veut pédagogique afin de sensibiliser les enfants à l'environnement. Afin d'assurer un suivi à la maison, les parents ont eux aussi reçu des informations à ce sujet. Les cuisiniers du restaurant scolaire, Pierre Richard et Daniel Lebreton ont eux aussi eu beaucoup de plaisir à élaborer ces repas.



Show batterie

Après-midi musical au Centre de loisirs de la Maison de l'enfance de Clisson avec le spectacle du «show-batterie».

Les enfants ont découvert la batterie sous toutes ses facettes, ils ont dansé sur différents rythmes et ils ont fini la journée par une petite boum.

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe

Durant ces derniers mois, le Centre Communal d'Action Sociale a poursuivi ses missions d'accompagnement des personnes les plus vulnérables, et ce en étroite collaboration avec les services du Conseil Général de Loire Atlantique chargés de l'action sociale.

Différentes mesures sont désormais à la disposition des Clissonnais :

→ Le service Lila à la demande mis en place depuis le 21 septembre 2007, permet à un coût modique de bénéficier d'un transport en véhicule particulier sur l'ensemble du territoire du vignoble.

Une carte gratuite vous permettant d'accéder à ce service est à retirer auprès des services de la Mairie (Accueil, état-civil).

→ Depuis le 1^{er} janvier une carte de transport gratuite sur le réseau départemental Lila peut également être délivrée sous conditions de ressources et de statut aux personnes dont les revenus sont inférieurs au SMIC.

Ces cartes sont remises par le centre Communal d'action sociale ou le Centre Médico Social sur présentation des justificatifs de situation.

Cette action s'inscrit dans le cadre des aides à la mobilité pour l'ensemble des habitants du département.

→ La convention culture et solidarité qui permettait aux personnes âgées de plus de 60 ans et non imposables et aux personnes dans le cadre de l'insertion de bénéficier de place à tarif modique pour les concerts de l'ONPL, s'est étendue au théâtre. Désormais les spectacles du Grand T (ex Maison de la culture), mais aussi ceux programmés par la Ville de Clisson à l'Espace Saint-Jacques sont accessibles aux mêmes conditions.

Par ailleurs et afin de proposer un service adapté aux besoins des personnes âgées les plus dépendantes, le service des aides à domicile étend son intervention aux dimanches et jours fériés.

■ Pour tous renseignements complémentaire vous pouvez contacter le CCAS du lundi au vendredi au 02 40 80 17 80.



■ M. MOULIN nous a quittés le 12 janvier 2008.

Outre l'enseignant connu de nombreux Clissonnais qui ont fréquenté le Collège Cacault, il a été l' élu de Clisson durant trois mandats de 1977 à 1983, dont deux comme adjoint au maire.

Toute son action d' élu a été orientée vers le domaine scolaire. Il a présidé la commission des affaires scolaires

durant toute cette période, s'attachant plus particulièrement à développer et entretenir les bonnes relations entre tous les établissements scolaires de la ville.

En 1988, il est à l'origine et le premier président du Syndicat intercommunal de transports scolaires qui regroupait 15 communes et transportait les enfants vers une trentaine d'établissements.

La même année, il est également le premier président du syndicat intercommunal de gestion des charges du collège Cacault. Ce syndicat a été créé pour accompagner la mutation vers la prise en charge totale des collèges par le département dans le cadre de la loi de décentralisation.

Son investissement d'enseignant et d' élu en charge des affaires scolaires lui ont valu de recevoir la médaille de Chevalier dans l'ordre des palmes académiques en juillet 1978 puis d'Officier en juillet 1983.

Il a également été durant de nombreuses années Président du comité de jumelage «Clisson - Klettgau». Il était particulièrement bien placé pour faciliter et développer les échanges entre les établissements scolaires de nos deux communes. On lui doit enfin l'évolution de l'ancienne «feuille d'Olivier» vers un bulletin municipal d'informations plus moderne et plus vivant.

Avec tous nos remerciements et notre reconnaissance pour le travail accompli, nous adressons à Mme Moulin et à sa famille nos plus sincères condoléances.

Bienvenue aux NOUVEAUX COMMERÇANTS



OSTÉOPATHE
Stéphanie Fonteneau

20 rue Saint-Antoine
44190 Clisson
Tél : 02 40 12 18 87

Consultation sur rendez-vous.



ARCHITECTURE D'INTERIEUR
Isabelle Plessis

Rue Fougnot - 44190 Clisson
Tél : 02 28 01 38 47 - Fax 02 28 01 37 64

L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h.
Il est préférable de prendre rendez-vous.



ART'HOMÉ
Olivier Diakité

1 place du Muscadet
44190 Clisson
Tél. 06 31 81 58 44
Fax : 02 40 31 24 09

TRANSFERT DU CABINET DU DOCTEUR GERARD GOBRON

Le cabinet du Dr Gobron anciennement situé au 20 rue de la Collégiale (Maison Médicale St Luc) est désormais transféré au 4 rue Général Audibert à Gorges (près de l'église).

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2007

Ceci n'est qu'un résumé du travail des élus. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez les consulter sur notre site www.mairie-clisson.fr.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ SERVICE GENERAL

Intercommunalité SIVU «de la Petite Enfance» Construction de la Crèche intercommunale

- Validation des avenants aux lots n° 2, 6 et 12 du marché de travaux n° 10-2006

Vote : à la majorité (six abstentions).

Intercommunalité Communauté de Communes de la Vallée de Clisson Statuts

- Approbation de la modification des statuts liée à l'évolution de la compétence «Animation sportive et culturelle» - Volet «Enfance»

Vote : à la majorité (six abstentions).

Intercommunalité Communauté de Communes de la Vallée de Clisson Compétence «Animation sportive et culturelle» - Volet «Enfance»

- Définition des modalités d'exercice de la mise à disposition du service «CLSH»

- Approbation de la convention à intervenir entre les deux Collectivités

Vote : à la majorité (six abstentions).

Intercommunalité Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable des Collectivités du Sud-Est de Loire-Atlantique (SMCSELA) Fusion avec le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Sud-Estuaire

- Approbation du projet de fusion des deux Syndicats au 1^{er} juillet 2008

Vote : à l'unanimité.

MOYENS DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Tarifs communaux

- Fixation des tarifs et des participations applicables à l'exercice 2008

Vote : à l'unanimité.

Emprunts, Dotations, Subventions

- Fixation des subventions 2008 versées aux associations

Vote : 6 abstentions.

Budgets et comptes Budget général et budgets annexes

- Ouverture de crédits sur le programme d'investissement avant le vote du Budget Primitif de l'année 2008

Vote : 6 abstentions.

Adoption de la Décision Modificative n° 3 au Budget primitif 2007

Vote : Budget principal : 6 abstentions,
Assainissement : unanimité,
Eau potable : unanimité.

Recettes et Dépenses Gestion administrative et comptable

- Répartition des frais de gestion - année 2007

Vote : à l'unanimité.

■ SERVICE PERSONNEL

Mise à disposition d'un agent communal

- Approbation de la convention à intervenir avec le Club de Canoë-kayak

Vote : à l'unanimité.

Gestion des carrières

- Fixation des taux de promotion de l'année 2008

Vote : à l'unanimité.

ANIMATION VIE DE LA CITÉ

■ SERVICE ECONOMIQUE

Desserte locale de voyageurs effectuée par le réseau LILA du Département

- Adoption des modalités de participation de la Commune et approbation de la convention de partenariat à intervenir avec le Conseil Général de Loire-Atlantique

Vote : à l'unanimité.

Desserte locale pour le Club du 3e âge confiée au secteur privé

- Approbation de la convention de prestation de service à intervenir avec la SAS Ambulance DOUILLARD

Vote : à l'unanimité.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE PATRIMOINE BATI

Edifices Culturels Eglise de la Trinité Restauration extérieure

- Validation des avenants aux lots n°1, 3 et 6 des marchés de travaux n°02 et 06-2005

Vote : à l'unanimité.

■ SERVICE URBANISME

Biens communaux Village du Perthuis-Fouques

- Cession d'un délaissé communal à Monsieur Gwénaél CORBINEAU

Vote : à l'unanimité.

■ SERVICE TECHNIQUE

Voirie Route de Bournigal Installation d'un abribus au point d'arrêt «Val de Moine»

- Approbation de la convention à intervenir avec l'OPAC 44, propriétaire foncier

Vote : à l'unanimité.

Voirie Place Sainte-Anne

- Présentation et validation du projet d'aménagement routier
- Lancement de la procédure de marchés publics

Vote : à l'unanimité.

Assainissement - Rue des Cordeliers

- Présentation et validation du projet de mise aux normes du poste de relevage

- Lancement de la procédure de marchés publics

Vote : à l'unanimité.

Parcours du cœur 2008

Vous pouvez d'ores et déjà retenir dans vos agendas les dates de la 33^{ème} édition des Parcours du Cœur, les 26 et 27 avril 2008.

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une grande manifestation organisée dans toute la France, le temps d'un week-end et dont l'objectif principal est de promouvoir l'activité physique comme moyen efficace de prévention des maladies cardiovasculaires. Il ne s'agit pas d'une compétition, c'est surtout l'occasion de découvrir le bien-être que procure la pratique d'un sport.

Pourquoi l'euro solidaire ?

Les Parcours du Cœur sont aussi l'occasion pour la FFC de rappeler qu'elle est une association de cardiologues bénévoles qui finance ses actions grâce à la générosité du public sans recevoir d'aides de l'Etat. C'est pourquoi depuis deux ans, 1 euro solidaire est demandé à chaque participant et cette collecte permet l'impression ainsi que la distribution de documents pour les campagnes.

Depuis plus de 30 ans, la Fédération Française de Cardiologie organise les Parcours du Cœur, sous le patronage du ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Les 12 et 13 mai derniers, les Parcours du Cœur ont eu lieu dans toute la France et ont été parrainés par Stéphane Diagana, ancien champion du monde du 400 m haies et du 4 x 400 m. plat. Près de 90 000 participants se sont rassemblés dans plus de 880 villes et la collecte globale s'élève à près de 40 000 euros.

**Un seul mot d'ordre à cette opération :
«Bougez votre corps, sauvez votre cœur».**

A Clisson, le Parcours du Cœur organisé par L'Office Municipal des Sports vous donne rendez-vous pour une **randonnée pédestre, le dimanche 27 avril**. Les inscriptions se feront sur place, sous les Halles à partir de 8h30, pour un départ à 9h. Deux itinéraires vous seront proposés : un de 9 km et l'autre de 12km. Les dernières arrivées sont prévues pour 12h, heure à laquelle une collation sera servie.

Chaque 1^{er} lundi du mois de 14h à 19h soit le 7 avril, le 5 mai et le 2 juin à l'enclos de la Commune Libre du Fief des Pommiers - Rue Du Buffet
COLLECTE DE BOUCHONS ALIMENTAIRES
au profit de l'association «1 bouchon, 1 sourire»
parrainé par Jean-Marie Bigard pour payer les frais de fonctionnement d'un orphelinat à Madagascar et acheter des fauteuils roulants.

Témoignage d'une adhérente des AVF

Après de nombreux déménagements, de Nantes à Lyon, Bordeaux, Rennes, Nantes de nouveau, enfin notre installation dans les environs de Clisson : ce site m'attirait comme par magie.

Adhérente convaincue des AVF depuis 17 ans, j'ai poussé la porte de celle de Clisson et, bien accueillie, j'ai découvert avec bonheur ce qui pouvait satisfaire ma curiosité «d'histoire locale» : l'existence d'une section «Histoire et Patrimoine», parmi toutes les activités proposées. Décision vite prise, je m'inscris. Bien m'en a pris.

Pour sa septième année d'existence, cette section préparait pour l'année 2007, une exposition consacrée à Olivier de Clisson, Connétable de France à la vie mouvementée, marquant ainsi le six centième anniversaire de sa mort.

En tant que participante à sa réalisation, en compagnie de personnes érudites et compétentes, j'ai pu constater combien le travail des bénévoles était important, voire essentiel, mais aussi que le soutien actif de la municipalité, partenaire privilégiée des AVF était indispensable.

Le résultat ?

De juillet à septembre 2007, à l'espace Saint-Jacques, dans la chapelle, 4000 personnes ont vu l'exposition avec ses panneaux explicatifs décorés : reproductions d'enluminures d'époques représentatives de la vie du connétable, de ses démêlés avec le Roi d'Angleterre, son allégeance au Roi de France, mais aussi la vie des paysans, châteaux autour de Clisson, boutiquiers, médailles commémoratives prêtées par le musée Dobrée de Nantes, gravures, aquarelles sur Clisson... Tout un foisonnement d'informations dans un cadre original, avec beaucoup de décorations florales, sans oublier un magnifique portrait du Connétable.

L'ensemble est égayé par des bannières et oriflammes aux armes de Bretagne, de France et de Clisson réalisés par les bénévoles du groupe.

Comblée dans ma recherche d'histoire, bien accueillie et intégrée dans un groupe vivant et dynamique, je veux remercier les AVF de Clisson pour avoir choisi de promouvoir cette activité «originale» qui ne saurait totalement exister sans l'appui effectif et amical de la ville de Clisson.



Tous les espaces-jeunes de la CCVC seront fermés le samedi 8 mars 2008 en raison de la manifestation le «Forum des Jobs d'été», qui aura lieu ce même jour à l'espace Agora à Gorges. Des navettes passeront dans chaque espaces-jeunes pour permettre aux jeunes d'assister à ce forum.

CONCERT DE L'A.O.C.V.

Le dimanche 27 avril 2008 à 15h30, l'A.O.C.V (Association Orchestre et Chorale du Vignoble) donnera un concert public gratuit à Clisson, au Complexe Sportif du Val de Moine, route de Bournigal. Un programme varié d'airs classiques d'hier et d'aujourd'hui vous sera offert par 60 choristes sous la direction de Marie Arnaud et de l'Orchestre de 29 musiciens sous la direction de Alain de Bourmond.

SECOURS CATHOLIQUE - SECTEUR DE CLISSON

Clisson Boussay Gétigné Gorges Maisdon Monnières St-Hilaire St-Lumine

Le Secours Catholique est un des lieux privilégiés de la rencontre de l'autre en situation de solitude ou de détresse. Le premier acte de la rencontre est de l'accueillir et de l'écouter. Voici 3 relais possibles parmi d'autres au sein de notre association :

- Le groupe de convivialité, c'est la rencontre entre personnes en détresse et bénévoles, par le jeu, le bricolage, les sorties, l'échange, le partage... chaque lundi de 14h à 17h. Ce groupe fête ses 10 ans d'existence cette année.

- les visites à domicile pour vous qui êtes seul(e) et qui ne pouvez vous déplacer. Les bénévoles proposent de vous rencontrer à domicile pour rompre la monotonie du quotidien.

- L'accueil familial de vacances pendant 4 ou 7 semaines, une chance pour 65 enfants de la région parisienne, de venir partager des vacances dans le vignoble ; des graines de bonheur pour ces enfants comme pour les familles.

Venez vous informer, des réunions seront prévues fin avril dans la zone vignoble.

■ Pour vous informer ; sur toutes ces rencontres, contactez la permanence téléphonique au

02 40 54 47 24

du lundi au vendredi de 9h à 19h.



LA SOCIÉTÉ MUSICALE A REPRIS SES ACTIVITÉS

Dimanche 13 janvier, le nouvel orchestre de la société musicale s'est réuni pour la première fois à la Maison des associations.

Vingt sept musiciens entre 12 et 70 ans se sont retrouvés sous la baguette de Nicolas Jounis, chef d'orchestre professionnel, lors de cette première répétition. Séduit par le répertoire, composé de musique de film et de comédie musicale, ainsi que par l'ambiance à la fois studieuse et décontractée, chacun s'est donné rendez-vous pour la répétition suivante du 3 février. Cet ensemble composé de cordes (violons, alto, violoncelle, contrebasse, harpe, guitare ...), de vents (flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, ...) et de percussion (clavier, batterie, congas, ...) se réunira à raison d'un dimanche par mois de 10h à 17h afin de préparer son grand retour à la fête de la Musique.

Un appel est lancé à tout instrumentiste, aimant ou désirant découvrir les joies de la pratique collective, à rejoindre cette formation atypique.

■ Pour tout renseignement, contacter le 02 40 54 48 95

Les prochains rendez-vous clissonnais...

Concert celtique

Samedi 26 avril à 20h30 en l'Eglise de la Trinité, l'Association Agur France organise un concert Celtique de cornemuse et orgue au profit des Insuffisants Rénaux en Guinée. Entrée libre.

Médiévales : rendez-vous en 2009

Depuis quelque temps des rumeurs circulent à propos du devenir des «Médiévales de Clisson». Afin de couper court à certaines extravagances entendues ici et là, les Amis du château de Clisson ont tenu à apporter les précisions suivantes :

L'association aurait des difficultés financières ?

NON : Une saison florissante, des résultats positifs avec un bénéfice remarquable nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Il y a de la démission dans l'air ?

NON : certains parmi nous se retirent, ils ne démissionnent pas pour autant. Qu'on se le dise !

Les Médiévales c'est fini ?

NON : Un investissement important en temps, en énergie, en créativité. Une professionnalisation incontournable pour un festival de qualité.

Une exigence en disponibilité pour tous nos bénévoles qu'ils soient comédiens, costumiers, techniciens, accessoiristes ou ripailleurs.

Ce sont des critères qui nous poussent à envisager un festival tous les deux ans à l'instar d'autres villes organisatrices de Médiévales. (Dinan, Moncontour et bien d'autres encore...)



2008, une année sabbatique ?

NON, une année consacrée à :

- la rénovation et la confection de costumes,
- la restauration du matériel et la création d'accessoires
- aux représentations ponctuelles qui nous sont demandées (inaugurations, expositions, journées du Patrimoine, marché de Noël ...)
- d'autres animations ou festivals sur Clisson ou à l'extérieur
- la recherche historique, l'écriture et la mise en scène,
- la recherche de professionnels du spectacle, la préparation et l'organisation des Médiévales 2009
- la formation de la relève (présidence, trésorerie, secrétariat) et la création d'une alternance dans les différents postes.

Les Amis du château de Clisson ont également participé aux 6^{èmes} rencontres d'histoires régionales et de recherches généalogiques les 18 octobre dernier au Bignon.

Les prochains rendez-vous clissonnais...

Les Italiennes

Après deux années d'absence, le festival Les Italiennes de Clisson est de retour, avec une nouvelle équipe jeune et dynamique et une dominante autour de la danse et la photographie.

Les Italiennes, c'est toujours organiser un festival pluridisciplinaire, tout public, intergénérationnel qui accueille des artistes français et étrangers dans la ville de Clisson. La rencontre avec le public s'accroît cette année avec la mise en place de résidences d'artistes.

La 11^e édition des Italiennes aura lieu

les 11-12 et 13 juillet 2008.

Cette année, les Italiennes proposeront un nouveau concept : animer Clisson avant le festival. Pour cela :

- **Deux compagnies de danse seront accueillies en résidence** la semaine précédant le festival. Elles animeront Clisson par des répétitions publiques, ateliers danse, conférences... en lien avec la programmation du festival.

- **une artiste photographe Turinoise** : Silvia Reichenbach sera en résidence du 21 juin au 14 juillet à Clisson. Elle proposera des visites guidées de son exposition, des conférences et ateliers dans des écoles et autres associations.

- **un concours photo** ouvert à tous sera organisé à partir du mois de mars. Son thème : «Bouge ! Le corps en mouvement» est en lien avec la programmation. Le jury sera présidé par Silvia Reichenbach.

- En parallèle, les acteurs associatifs locaux et les artistes en résidence s'associeront pour offrir au public des ateliers danse, ainsi que l'opportunité d'assister aux répétitions...

Cette année le festival aborde de nouvelles orientations :

- la programmation s'oriente autour de **3 thématiques principales** qui sont celles de la danse, de l'expression corporelle et de la photographie.

- De **nouveaux lieux de représentation**. La majorité des spectacles seront diffusés dans le parc de la garenne valentin, l'idée étant de mettre en valeur l'histoire italienne par ce site. Ce lieu sera à disposition des artistes. Certains s'en inspireront pour des créations originales.

- Un festival en deux espaces : **un festival «In» et un festival «Off»**. Le «In» se déroulera sur le site de la Garenne Valentin, tandis que le «Off» aura lieu dans différents sites historiques de la ville.

- **un marché italien le dimanche matin**. Des animations auront lieu le dimanche avec un marché mis en place sous les Halles, avec la présence d'artistes parmi les exposants. Il permettra aux commerçants de Clisson d'exposer leurs produits ainsi qu'à des marchands extérieurs de faire découvrir leurs produits italiens.

Au programme :

- du théâtre de rue en lien avec le patrimoine, pour le grand public

- une soirée cinéma italien

- une soirée musicale

- des spectacles de danse uniques, créés spécifiquement sur le Parc de la Garenne Valentin.

- des événements artistiques et animations valorisant l'histoire italienne de Clisson

Ces événements sont pour la plupart des créations ou des adaptations qui présenteront une approche originale du site de la Garenne Valentin.

Le festival Les Italiennes de Clisson est organisé par l'association les Italiennes de Clisson.

■ Contacts

Président : Jean-Paul Valanchon ; Trésorière : Margo Arnaud
Secrétaire : Elise Marchois ; Secrétaire adjoint : Michel Merlet
Coordinateur festival : Nathan Arnaud
Coordinatrice expositions : Jeanine Bernard

E-mail : lesitaliennesdeclisson@orange.fr - Tél. : 02 40 47 60 23
Maison des Associations, 26 rue de la Madeleine, 44190 Clisson

■ **Pour plus d'infos** : ouverture du site Internet des Italiennes de Clisson, courant mars 2008.



Chant, percussion et évasion avec «Timimoun»

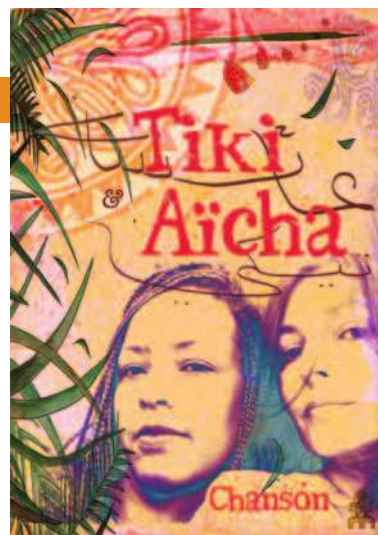
Tiki et Aïcha sont aussi extrêmes que le désert. Ces deux chanteuses percussionnistes vous proposent un répertoire où la parole en arabe et en français s'envole et s'enroule, se jouant des paraboles et des vérités.

Issue du carnet de voyage de Tiki intitulé «Timimoun», cette création pour Tissé Métisse sera visuelle et sonore. Ses artistes nous parlent et nous chantent une Algérie méconnue, celle du grand sud, des portes de l'Afrique.

Pour les âmes voyageuses, une expédition musicale magique et poétique.

Samedi 08 mars 2008 à 20h30 - Espace Saint-Jacques

■ Réservation à l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson 02 40 54 02 95



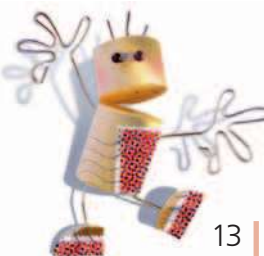
CEP PARTY

A l'occasion du festival Jeune Public «Cep Party», l'Espace Saint-Jacques recevra un atelier-spectacle : «LA LEÇON DU MONTREUR».

Le montreur propose une leçon de manipulation de marionnettes selon les principes qu'il a lui-même élaborés et qu'il intitule «marionnettique intuitive et manipulation instinctive».

Cet atelier ouvert à tous, se déroule en public. Il est pédagogiquement indéfendable et n'a strictement rien à voir avec un atelier de loisirs créatifs !

Mercredi 16 avril 2008 à 16h00.





Spectacle de Noël à la Maison de l'Enfance

«Loulou Lapinou» le spectacle de Noël organisé par la Maison de l'enfance, s'est déroulé le 18 décembre dernier.

Trois représentations ont eu lieu avec 80 adultes et enfants à chacune d'entre elles, le tout suivi d'une collation dans un esprit de convivialité et une ambiance festive.

NOUVEL AN DU MUSCADET

Bravant la pluie et le vent, de nombreux visiteurs se sont pressés sous les Halles de Clisson dès dimanche matin pour assister à la 19^{ème} édition du Nouvel An du Muscadet, organisée par l'Association des Vignerons de la Vallée de Clisson.

Une fois de plus, la décoration des Halles mettait particulièrement en valeur chaque stand où l'on pouvait déguster le cru 2007 mais aussi apprécier des Muscadet 2005 et 2006, ainsi que le Grand Prix Régional des Muscadet sur Lie. Le nouveau stand «Découverte des crus communaux» avec les dégustations de Granite de Clisson et de Gorgeois a remporté un franc succès. Les visiteurs ont été étonnés par la découverte de ces «nouveaux» Muscadet.

La gastronomie n'était pas en reste puisque la dégustation du Muscadet pouvait s'allier à une petite pause gourmande autour d'une assiette d'huîtres, de charcuterie régionale, de crêpes ou bien encore des délicieuses soupes élaborées spécialement par les restaurateurs du «Marché du Chef du Pays du Vignoble Nantais».

L'après-midi, le public a pu profiter de 2 animations de qualité. Tout d'abord du théâtre avec la troupe des «Bouffons de Vallet» qui au cours de 2 représentations a séduit le public avec une petite pièce sur le thème du vin. Côté musique, la fanfare «The BBB» a mis une ambiance «de feu» sous les Halles avec leurs morceaux funk.

Le public s'est aussi pris au jeu de la tombola et nombreuses sont les personnes qui ont tenté leur chance pour remporter le «week-end gastronomique en Vallée de Clisson» qui était offert par l'Association des Vignerons. Le vainqueur est Madame Georgette HOARAU de REZE. Elle remporte donc un week-end gastronomique pour 2 en Vallée de Clisson comprenant une nuit en chambre d'hôtes, un dîner gastronomique, un panier du terroir et un accueil privilégié à la cave chez un vigneron. Contactée par téléphone lundi, la lauréate, nouvelle résidente de l'agglomération nantaise, était ravie de ce cadeau qui va lui permettre de découvrir Clisson et sa Vallée.

Le président de l'association, Christian Gauthier et l'ensemble des vignerons sont satisfaits de la fréquentation de la journée malgré un temps peu propice. En effet, près de 1500 verres ont été vendus au cours de la journée et le public est venu aussi nombreux, aussi bien du Vignoble nantais, de l'agglomération nantaise, des départements voisins de Vendée et Maine et Loire mais aussi des quatre coins de la France.



Marché de Noël

Chaque année, le Marché de Noël de Clisson attire toujours un peu plus de monde.

Les commerçants de l'Association ACAC ont regroupé sous les Halles de nombreux stands proposant des produits du terroir, des objets de décoration, des friandises ... Des animations ont, elles aussi, égayé ces deux week-ends.

Le Marché de Noël se poursuivait dans le quartier Saint-Antoine où l'Association «Antoine et les autres» a su encore une fois avec talent, mobiliser les habitants du quartier. En effet, la plupart des exposants de ce secteur de la ville étaient des riverains venus proposer leurs propres réalisations, toutes aussi originales les unes que les autres.

SAINT-VALENTIN À CLISSON Un magnifique 10^{ème} anniversaire

L'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson, se félicite de l'intérêt porté au concours d'écriture «Le plus beau poème ou la plus belle lettre d'amour».

222 textes ont été reçus au total et le jury a récompensé 12 lauréats qui ont été généreusement récompensés par les prix offerts par les commerçants clissonnais et la Poste de Clisson.

Le «Prix Spécial du 10^{ème} anniversaire» a été attribué à Madame Monique Loirat.

Lors de la remise des prix, Guillaume Blain et ses deux musiciens ont offert une magnifique interprétation du texte de Jakline Rene, que Guillaume avait choisi l'an passé comme «Prix Musical».

L'atelier de la Garenne Valentin proposait une magnifique exposition de «mail-art». Les élèves de l'atelier s'étaient inspirés d'anciens textes lauréats du concours pour réaliser un visuel, une enveloppe, un papier à lettre.

Les philatélistes étaient également au rendez-vous puisque la Poste et le club philatélique de Vertou proposaient une opération spéciale de «bureau temporaire» avec l'émission d'un timbre à date spéciale pour le 10^{ème} anniversaire de la Manifestation.

- Vendredi soir, le public a pu apprécier la soirée proposée à la «Très Petite Librairie» avec la dégustation poétique.
- Samedi soir, le café des Cordeliers accueillait la première scène Slam du Vignoble. De nombreux curieux se sont pressés pour découvrir cet art de la poésie déclamée. Le public a été enchanté par la qualité des textes et par la personnalité des slameurs.
- Dimanche, les visiteurs se sont laissés séduire par les chuchoteurs de poésie qui avaient investi le pont de la ville et le parc de la Garenne Valentin.



LE S.E.M.E.S. POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET POUR LES ENTREPRENEURS, COMMERCANTS, ARTISANS ET PARTICULIERS

SEMES existe depuis un an et demi et pourtant ses deux parents Arc en ciel (Clisson) et AIDERA (Montbert) sont encore présents dans les esprits. Pour autant, l'association a distribué un peu plus de 3300 heures de travail dans des associations, des entreprises, des collectivités locales (manutention, entretien, ouvrier non qualifié) et chez des particuliers (ménage, repassage, jardinage ...).

Si vous êtes demandeur d'emploi, n'hésitez pas à franchir la porte de nos antennes, à Clisson - 6 Grande rue de la Trinité (en face de la Mairie) ou à Aigrefeuille - 24 avenue des acacias (à côté de la bibliothèque). Mathilde, Marie-Claude, Thomas vous accueilleront tous les matins de 8h à 12h sauf le mercredi et l'après-midi sur rendez-vous.

Nous vous proposerons :

- des missions ponctuelles de travail
- un accompagnement individuel sur votre projet professionnel et/ou de formation, une aide à la rédaction de C.V...

Si vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, particulier et si vous avez ponctuellement besoin de main-d'œuvre, vous pouvez venir dans nos locaux ou nous contacter par téléphone, par fax ou par e.mail, nous vous proposerons une solution adaptée à votre problème.

■ SEMES

6 Grande Rue de la Trinité - 44190 Clisson
semes.clisson@orange.fr ou 02 40 03 93 54

UNE NOUVELLE AIDE AUX FAMILLES POUR LES VACANCES

Le traditionnel «bon vacances» est remplacé en 2008, pour les familles qui partent en vacances avec leur enfant, par une nouvelle aide : l'aide aux vacances familiales (Avf).

Ce qui ne change pas

Pour bénéficier d'une aide aux vacances, la famille ne doit pas dépasser le quotient familial fixé.

Ce qui change

Pour bénéficier de l'Avf, la famille doit réserver son séjour dans un centre labellisé «Vacaf». Ces centres répartis sur l'ensemble de la France métropolitaine garantissent une qualité d'accueil et de service.

Les avantages

La famille profite d'un large choix (mer, montagne, campagne, location simple, mobile-home, camping...) et bénéficie d'une prise en charge par la Caf d'une partie du coût du séjour. Elle règle uniquement la partie restant à sa charge.

Les familles concernées ont reçu fin janvier un courrier personnalisé.

Attention : pour les enfants partant en colonie ou en camp...

le système du «bon vacances» est maintenu.

Nouveauté 2008 : la famille doit demander ce bon à la Caf soit par courrier, par mail ou par téléphone (il n'y aura pas d'envoi automatique).

■ En savoir plus

Services des aides financières individuelles : 02 51 83 45 04.



COLLECTE DES DECHETS DE SOINS DES PARTICULIERS

Depuis quelques jours, la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson a mis en place un nouveau service pour les habitants de la Vallée de Clisson : la collecte des déchets de soins piquants et coupants des particuliers. Des collecteurs sécurisés sont remis aux usagers et des dates de collecte spécifique seront organisées.

Jusqu'ici, à défaut de collecte spécifique, les déchets de soins piquants et coupants des particuliers se retrouvaient dans les

déchets ménagers avec des risques pour les utilisateurs et leur entourage, les agents de collecte et de tri, les usagers de la voie publique et l'environnement. Désormais, les habitants de la Vallée de Clisson concernés peuvent demander gratuitement un collecteur sécurisé pour jeter les seringues, lancettes ou embouts de stylo injecteur à l'accueil de la Communauté de Communes.

De nombreuses personnes se soignent à domicile et se débarrasser d'une seringue ou d'un embout de stylo injecteur pour un diabétique est bien souvent un casse-tête. L'utilisation de bouteilles plastiques pour collecter ces coupants ou piquants devrait bientôt prendre fin en Vallée de Clisson. Des emballages spécifiques normalisés et étiquetés (boîte jaune) sont proposés afin de limiter les risques.

Ces déchets seront ensuite traités comme les autres déchets médicaux dans des filières spécialisées.

Ce dispositif ne concerne pas les professionnels de santé qui doivent faire appel à leur

propre filière de traitement.

La collecte aura lieu une fois par trimestre, lors d'une semaine définie, dans les quatre déchetteries communautaires.

En pratique

1 - S'inscrire au siège administratif de la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, 15 rue des Malifestes à Clisson où - un numéro vous sera attribué pour garantir l'anonymat,

- un collecteur jaune vous sera remis, - vous serez informé des dates de collecte des déchets de soin.

2 - Rapporter le collecteur à dates précises, une fois par trimestre, dans une des déchetteries de la Vallée de Clisson où un échange avec un nouveau collecteur jaune sera effectué.

■ Pour tout renseignement, contactez la Communauté de Communes de la vallée de Clisson : Tél. 02 40 54 75 15

www.valleedecisson.fr



Naissances

Avant NOVEMBRE 2007

TAVERNIER Lalie
PAQUEREAU Clémence
DUBUC Lilou
LE NET Térance
FILAUDEAU Léa
FAVREAU Laëtitia
OUDIN Loan
LIMOUSIN Tom

NOVEMBRE 2007

DELBECQUE Timothée

DÉCEMBRE 2007

POLGE--POULICHET Mathis
FAIVRE Valentin

JANVIER 2008

CHAPLAIN--ROUX Satya
DE BUCY Foucauld
LEDUC Esalie

*Les personnes ne souhaitant pas voir figurer
leur identité sur la rubrique "état-civil"
du Clisson Magazine, doivent le signaler en mairie.*

Mariages

NOVEMBRE 2007

Céline DESSART et Corrado BERARDO

DÉCEMBRE 2007

Chantal SOUCHET et Serge FROMENT-FAGES

JANVIER 2008

Stéphanie CHANTEREAU et Raphaël FAIVRE

Décès

NOVEMBRE 2007

NAUD Marie (52 ans) divorcée LEVAIN
HINIKER Robert (83 ans)
POULAIN Monique (78 ans)
COSQUERIC Sébastien (24 ans)
THOBY Marie-Thérèse (75 ans) Vve MOREAU
ROHEL Pierre (87 ans)

DÉCEMBRE 2007

VINET Marie Thérèse (87 ans) Vve GODINEAU
MÉCHINEAU Monique (67 ans)
CHETANEAU Christian (59 ans)
CASSIN Louis (64 ans)

JANVIER 2008

ANDRÉ Jacques (73 ans)
GAUTHIER Gabriel (57 ans)
CORBINEAU Paulette (89 ans) Vve CHARRON
CLÉNET Angèle (101 ans) Vve VINET

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

LE VESTIAIRE SOLIDARITE VOUS INFORME

Pour les vêtements en bon état, l'association «Vestiaire Solidarité» continuera à les récupérer (renseignements au 02.40.54.30.75.). Les vêtements donnés au Vestiaire solidarité seront redistribués gratuitement aux personnes les plus démunies vivant sur notre territoire.

La collecte se fait 1 fois par mois, les 2^{ème} lundi de chaque mois de 15h à 17h30 au Champ de foire. Des braderies sont également organisées en mars et en octobre, elles sont ouvertes à tous afin de récupérer des fonds destinés à l'achat d'articles manquants. Les prix pratiqués sont extrêmement accessibles à toutes les bourses.

Les dates des braderies sont annoncées dans votre Clisson Mag. et dans la presse.

■ Le vestiaire solidarité est ouvert toutes les semaines pour la distribution le mercredi après-midi de 14h à 16h30 au premier étage de la salle du Champ de Foire.

MODIFICATION DU MODE D'ACCUEIL DE LA CRAM

Depuis le 1^{er} février, la CRAM des Pays de la Loire a modifié son mode d'accueil du public dans les Points d'Accueil Retraite. Désormais l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous, afin de renforcer la qualité des services aux retraités et futurs retraités.

Cela implique, qu'avant tout déplacement et pour tout renseignement, vous devez contacter le **0821 100 110** (service ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h).

L'objectif visé par ce changement de mode d'accueil est de pouvoir offrir un service complet en conciliant le traitement du dossier de l'assuré et le conseil ou les renseignements sur les droits.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille
POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours
soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)
Pour plus de renseignements, contacter le

OBJECTIF CITOYEN

SG
Service National

Centre du Service National de NANTES

02 28 24 27 84

LES CONTENEURS DE VETEMENTS

Pour la collecte des vêtements de seconde main, textiles usagés, chaussures et linge de maison, un conteneur vient d'être installé dans notre commune. Les conteneurs gérés par le Relais Atlantique (basé à St Herblain) ont, quant à eux, un but socio-économique. Les recettes générées par vos dons sont réutilisées exclusivement pour la création d'emplois (collecte, tri, vente, transformation de ces vêtements).

Ce que deviennent vos vêtements :

50% de vos vêtements servent une seconde fois en France dans le réseau des boutiques Ding Fring ou en Afrique. 35% partent au recyclage en chiffons d'essuyage, matériaux isolants, moquette... les 15% restant partent en tout venant.

■ Les conteneurs sont situés :
Route de Gorges, rue du Cep et rue Saint-Gilles



Vestiaire Solidarité Modification des horaires

Le dépôt des vêtements aura lieu de
15h à 17h30, dans la salle du Champ
de Foire
Le 2^{ème} lundi de chaque mois

3 mars

**Conférence de l'Université
Permanente** «Le Marquis de Dion,
pionnier de l'automobile et homme
politique nantais.»
Conférencier : Jean Guiffan
A 14h30 au Cinéma le Connétable

8 mars

Concert : «Timimoun»
Espace Saint-Jacques à 20h30.

Dîner spectacle

organisé par les A.V.F
A 19h à l'Hôtel de la Gare
Renseignement : 02 40 03 97 73

Assemblée Générale de la FNATH
(Association des Accidentés de la Vie)
10h30 - salle Trianon à Vieilleville

8 et 9 mars

**Stage de Jardinage biologique et
biodynamique**
De 9h à 18h au Centre d'Etude par le
Travail BIOCAT à Gétigné. Infos :
Joseph Lucas au 02 28 21 59 96

9 mars

MASTER CLASS

Jazz manouche accordéon
Intervenant Jacques Julienne.

Pour tous renseignements, inscriptions
à Artissimo : 06 23 47 05 14 ou
martine.foucher-bricaud@tiscali.fr

Concert Chorale à 15h30

Avec la participation de l'A.O.C.V. chorale
du vignoble de 60 choristes et la chorale
«Un Chœur...des cœurs» composée de
80 choristes.
Créée en 2003 (année de l'handicap), par
des militants de l'A.D.P.L.A. (Association
des Parkinsoniens de Loire-atlantique), de
non voyants et de personnes valides.

11 mars

**Connaissances du Monde «Grèce
Continental : entre récits et rencontres»**
A 15h et 20h30 - Cinéma le Connétable

15 et 16 mars

Braderie

Organisé par le Vestiaire Solidarité
Samedi 15 : 9h-12h et 14h-18h
Dimanche 16 : 9h30-12h et 14h-18h
à la Salle du champ de Foire.
Vente ouverte à tous et à très petits prix

22, 23 et 24 mars

Arrow Head

organisé par la Cie d'Arc Olivier de Clisson
A la Garenne Valentin, dans les douves
et à la Garenne Lemot

28 et 29 mars

Bourse Puériculture

Organisée par les A.V.F. au Champ de
Foire - Renseign. : 02 40 03 97 73

29 mars

Soirée amateur de clowneries, chants divers et magies

Organisé par les Pas Perdus
Votre droit entrée sera un gâteau
ou une boisson.
Renseignements : 02-28-01-33-83
20h30 - Au cercle Olivier de Clisson

30 mars

Pause Musicale

«Petit déjeuner musical» classe violons
+ classe flûte traversière + classe piano
Chapelle Saint-Jacques - 9h30 à 11h30

6 avril

Concours Communal des Vins

L'association des vignerons de Clisson
et de Gétigné - Sous les halles à 12h

7 avril

Conférence de l'Université Permanente

La tapisserie de l'apocalypse d'Angers,
un récit biblique sur une longue bande
dessinée et tissée au 14^{ème} siècle»
Conférencier : Claire Giraud-Labalte
A 14h30 au Cinéma le Connétable

8 avril

Connaissances du Monde

«Mon Québec : Espaces et Découvertes»
A 15h et 20h30 - Cinéma le Connétable

12 et 13 avril

Championnat départemental

Canoë - Kayak, Slalom et descente +
challenge Jeune. Sur la Sèvre Nantaise,
au Moulin de Plessard et sur le bassin
amont et aval du Pont de la Ville.

13 avril

Randonnée VTT - Marche - Cyclo «La Tivolienne»

Départ du Complexe Sportif du Val de
Moine de 7h30 à 10h - Informations :
Vélo Sport Clissonnais 06 89 92 85 77
ou renegaucher@free.fr

du 24 au 27 avril

«Puppet Circus»

marionnettes / théâtre d'objets / concerts
Festival proposé par l'assoc'bechemel.
Sous chapiteau à la Garenne Lemot
Contact : Raphaël Rialland
06 61 92 80 50

26 avril

Concert Celtique de Cornemuse et orgue

Organisé par Agur-France au profit des
insuffisants rénaux en Guinée
A 20h30 en l'église de la Trinité.

26 et 27 avril

Parcours du Coeur

Office Municipal des Sports
voir article page 11

27 avril

Randonnée Pédestre «La Siseptine»

Organisé par l'association «Amitié France-
Roumanie Sisești-Pays Clissonnais»
Dès 8h à Remouillé
Parcours de 4 km - 8 km - 15 km
Infos : Joseph Rochais 02 40 06 90 40
ou rochais.mpj@wanadoo.fr

Concert annuel de l'A.O.C.V.

Association Orchestre et Chorale du
Vignoble composée de 29 musiciens et
60 choristes, entrée gratuite.
A 15h30 dans la Salle Anjou du
Complexe Sportif du Val de Moine

1^{er} mai

Concours de boules en tripléte

L'amicale Saint-Vincent
Inscription sur place à 14h

Ouverture des Ateliers et Mémoire du Papier sur le thème

«Papiers en Folie» à la Chapelle des
Templiers. Pour les groupes le 1^{er} mai.
Pour les visiteurs les week-ends de mai.

5 mai

Conférence de l'Université Permanente

«La Vilaine, de la source à l'estuaire»
Conférencier : Paul Belbeoc'h
A 14h30 au Cinéma le Connétable

Collecte de sang

Au Cercle Olivier de Clisson : 8h - 12h

10 mai

Collecte de sang

Au Cercle Olivier de Clisson : 8h - 12h